# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:
WEPOS Nettoyant four et barbecue

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Dégraisseur
Produits à nettoyer le verre

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité


Nom de la société: Permapack AG
Rue/B.P.: Reitbahnstrasse 51
Place, Lieu: 9401 Rorschach
Suisse
Téléphone: +41 71 844 12 12
Télécopie: +41 71 844 12 13

Service responsable de l´information:
Anwendungstechnik,
Téléphone: +41 (0) 71 844 12 12, E-mail: info@permapack.ch


## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Tox. Informationszentrum, Zürich,**
**Téléphone: +41 (0)44 251 51 51 ou Suisse: 145**

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Corr. 1A; H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquette (CLP)

Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

| | |
|---|---|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P103 | Lire l'étiquette avant utilisation. |
| P260 | Ne pas respirer les vapeurs. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |

### Marquage spécial

Texte pour l´étiquetage: Contient Hydroxyde de sodium.

Contient >= 5% et <15% agents de surface non ioniques

### 2.3 Autres dangers

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

### 3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Composants dangereux:

| Ingrédient | Désignation | Teneur | Classification |
|---|---|---|---|
| N°CE 500-241-6<br>CAS 69011-36-5 | Éthoxylate d'alcool gras | < 5 % | Eye Dam. 1; H318. |
| N°CE 215-185-5<br>CAS 1310-73-2 | Hydroxyde de sodium | < 5 % | Skin Corr. 1A; H314. |
| REACH 01-2119475104-44-xxxx<br>N°CE 203-961-6<br>CAS 112-34-5 | 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol | < 5 % | Eye Irrit. 2; H319. |

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

Indications complémentaires:

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII:
Contient >= 5% et <15% agents de surface non ioniques

# RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène.
En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:
En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler aussitôt un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un ophtalmologiste.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1 Moyen d'extinction

Agents d´extinction appropriés:
jet d'eau en aspersion, Poudre d'extinction, dioxyde de carbone.
Lors d'incendies de grande ampleur: jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, après la vaporisation de l'eau, risque de formation de:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## 5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d´incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:
En cas d'incendie ne pas inspirer les fumées.
Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la substance. Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. En quantité réduite: Diluer avec beaucoup d'eau et évacuer en rinçant.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer.
Assurer une aération suffisante.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter toute formation de vapeur ou d'aérosol.
Éviter le contact avec la substance. Ne pas inspirer les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.
Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas entreposer avec des acides.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

| N°CAS | Désignation | Type | Valeur seuil |
|---|---|---|---|
| 1310-73-2 | Hydroxyde de sodium | Suisse: VLE<br>Suisse: VME | 2 mg/m³ (fraction inhalable)<br>2 mg/m³ (fraction inhalable) |
| 112-34-5 | 2-(2-Butoxyéthoxy) éthanol | Europe: IOELV: STEL<br><br>Europe: IOELV: TWA<br>Suisse: VLE<br>Suisse: VME | 101,2 mg/m³; 15 ppm<br><br>67,5 mg/m³; 10 ppm<br>101 mg/m³; 15 ppm<br>67 mg/m³; 10 ppm |

## 8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

## Protection individuelle

### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.
La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: caoutchouc butyle
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d´hygiène:
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Une douche de secours et une douche oculaire doivent être d'accès facile dans l'aire de travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains et le visage à la fin du travail.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide
Couleur: limpide

Odeur: caractéristique / frais

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Valeur pH: à 20 °C: >= 12

| | |
|---|---|
| Point de fusion/point de congélation: | non déterminé |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 100 °C |
| Point éclair/plage d´inflammabilité: | non applicable |
| Taux d'évaporation: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Limites d´explosibilité: | Aucune donnée disponible |
| Tension de vapeur: | à 20 °C: 23 hPa |
| Densité de la vapeur: | Aucune donnée disponible |
| Densité: | à 20 °C: 1,005 g/mL |
| Solubilité dans l'eau: | complètement miscible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau: | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité: | ne s'enflamme pas spontanément |
| Température de décomposition: | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique: | Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives: | Le produit est non explosif. |
| Propriétés comburantes: | Aucune donnée disponible |

### 9.2 Autres informations

| | |
|---|---|
| Indications diverses: | Aucune donnée disponible |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Cf. 10.3

### 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune connue

### 10.5 Matières incompatibles

Acides

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, après la vaporisation de l'eau, risque de formation de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

# RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques:

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Corr. 1A; H314 = Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations:

Indication sur Hydroxyde de sodium:
DL50 Rat, par voie orale: 2000 mg/kg

### Symptômes

Après absorption:
Brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal.
Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.

# RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Effet nocif sur les organismes aquatiques en raison de la modification du pH.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Produit**

Code de déchet: 20 01 29* = Détergents contenant des substances dangereuses.
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: En quantité réduite: Diluer avec beaucoup d'eau et évacuer en rinçant. En quantité importante: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Conditionnement**

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
UN 1824

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN: ONU 1824, HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
IMDG, IATA-DGR: UN 1824, SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 8, Code: C5
IMDG: Class 8, Subrisk -
IATA-DGR: Class 8

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

| | |
|---|---|
| Panneau d´affichage: | ADR/RID: Classe de danger 80, Numéro ONU UN 1824 |
| Etiquette de danger: | 8 |
| Quantités limitées: | 5 L |
| EQ: | E1 |
| Conditionnement - Instructions: | P001 IBC03 LP01 R001 |
| Réglementations particulières pour le conditionnement groupé: | MP19 |
| Réservoirs mobiles - Instructions: | T4 |
| Réservoirs mobiles - Dispositions particulières: | TP1 |
| Codification réservoirs: | L4BN |
| Code de restriction en tunnel: | E |

#### Transport par voie fluviale (ADN)

| | |
|---|---|
| Etiquette de danger: | 8 |
| Quantités limitées: | 5 L |
| EQ: | E1 |
| Transport autorisé: | T |
| Equipement nécessaire: | PP - EP |

#### Transport maritime (IMDG)

| | |
|---|---|
| Numéro EmS: | F-A, S-B |
| Dispositions particulières: | 223 |
| Quantités limitées: | 5 L |
| Excepted quantities: | E1 |
| Conditionnement - Instructions: | P001, LP01 |
| Conditionnement - Réglementations: | - |
| IBC - Instructions: | IBC03 |
| IBC - Réglementations: | - |
| Instructions réservoirs - IMO: | - |
| Instructions réservoirs - UN: | T4 |
| Instructions réservoirs - Réglementations: | TP1 |
| Arrimage et manutention: | Category A. |
| Séparation: | SG35 |
| Propriétés et observations: | Colourless liquid. Corrosive to aluminium, zinc and tin. Reacts with ammonium salts, evolving ammonia gas. Causes burns to skin, eyes and mucous membranes. Reacts violently with acids. |
| Groupe de ségrégation: | 18 |

#### Transport aérien (IATA)

| | |
|---|---|
| Etiquette de danger: | Corrosive |
| Excepted Quantity Code: | E1 |
| Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.: | Pack.Instr. Y841 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L |
| Passenger and Cargo Aircraft: | Pack.Instr. 852 - Max. Net Qty/Pkg. 5 L |
| Avion-cargo uniquement: | Pack.Instr. 856 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L |
| Dispositions particulières: | A3 A803 |
| Emergency Response Guide-Code (ERG): | 8L |

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales - Suisse

Ordonnance 814.018 à propos de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)

5 % en poids

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

teneur en COV maximale

#### Directives nationales - Allemagne

Classe de stockage: 8B = Substances corrosives non combustibles

Classe de risque pour le milieu aquatique:

1 = Présente un faible danger pour l'eau. (auto-classification)

Indications relatives à une limitation de la durée de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes ou allaitantes.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H314 = Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318 = Provoque de graves lésions des yeux.
H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 2: Étiquette (phrases P: UE, ATP 8)

Créée: 9.4.2015

#### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l´information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Clause de non-responsabilité: Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément designé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.


QualiSys approved

www.sumdat.com/approved